Module Archiv

S cinémathèque suisse



Im Rahmen der Masterstudiengänge des Netzwerk Cinema CH bietet das Section d'histoire et esthéthique du cinéma der Universität Lausanne in Zusammenarbeit mit der Cinémathèque suisse (www.cinematheque.ch) eine Module «Archiv» im Wert von 10 ECTS-Punkten an. Ziel dieser Module ist die Sensibilisierung der Studierenden für Probleme der Aufbewahrung und Restaurierung von Filmen sowie von nicht-filmischen Dokumenten wie zum Beispiel Apparaturen, Filmplakaten, Fotografien, Requisiten und Kostümen, Drehbüchern oder Unterlagen im Zusammenhang mit Produktion und Vertrieb. So geht es beispielsweise auch um den Umgang mit Manuskript-Beständen – sei es von Drehbuchautoren oder anderen Akteuren des Kinos – oder mit der Dokumentation einer Produktionsfirma oder eines Filmclubs. Ausserdem soll der Unterricht mit den Berufspraktiken, die mit den unterschiedlichen Studienobjekten verbunden sind, vertraut machen. Schliesslich lernen die Studierenden, die (oft unterschätzten) Konsequenzen zu erkennen, die der Einbezug dieser Aspekte auf die filmgeschichtliche und -ästhetische Forschung hat.

Unterrichtssprache ist französisch. Die Module ist in 3 Kurse gegliedert und finden in Lausanne und Umgebung (Ecublens, Penthaz) statt.

Pflichtmodule 2019:

Atelier 1 : « Introduction aux questions d'archivage cinématographique et approche méthodologique et pratique de la restauration cinématographique » (5 ECTS) : 07.-11.01.2019 puis 17.-19.06.2019

Atelier 2: « Histoire du cinéma et archives non-film » (3 ECTS): 01.-04.07.2019

Atelier 3 : « Du dépôt à l'écran : restauration du spectacle cinématographique » (2 ECTS) : 20.-21.06.2019 et 05.07.2019

Atelier 1: « Introduction aux questions d'archivage cinématographique » et « Approche méthodologique et pratique de la restauration cinématographique » (8 jours, 5 ECTS)

Enseignante : Camille Blot-Wellens, historienne du cinéma indépendante, membre de la Commission technique de la Fédération Internationale des Archives du Film (FIAF).

Ce cours propose une approche pratique de l'archivage des films, de la technologie cinématographique et des problématiques liées aux technologies numériques. L'étudiant-e sera sensibilisé-e aux notions d'archive et de collection et découvrira les supports de la cinématographie (photochimiques et numériques). Grâce à des ateliers pratiques et l'intervention de spécialistes, l'étudiant-e se familiarisera avec les méthodes d'identification et d'analyse des supports filmiques, ainsi que les notions de conservation préventive et passive, et enfin la gestion des documents numériques.

L'étudiant-e abordera aussi concrètement la question de la restauration cinématographique : la méthodologie, les techniques et les problématiques. Seront définis les termes et les notions de la restauration dont l'étudiant-e découvrira certains aspects techniques et éthiques à travers des études de cas. Au long du cours, il ou elle sera amené-e à développer une réflexion sur la notion de restauration.

Le cours aura lieu à l'UNIL et à la Cinémathèque suisse (Penthaz et Montbenon) et comprendra une visite du Lichtspiel (Bern) et du laboratoire Ciné Grell (Zurich).

Exigences pour la validation de l'atelier : Exercice écrit d'identification et d'analyse d'éléments filmiques issus des collections de la Cinémathèque suisse, seul ou en duo, et/ou d'analyse critique d'une restauration. Remédiation : complément écrit.

Atelier 2: « Histoire du cinéma et archives non-film » (4 jours, 3 ECTS)

Enseignant : Morgane Lefeuvre, historienne du cinéma, Docteure en études cinématographiques de l'Université Paris 3.

Ce cours se propose de réfléchir aux usages possibles des sources non-film dans l'écriture de l'histoire du cinéma. Il s'agira pour cela d'analyser l'évolution de ces rapports au fil des grandes tentatives historiographiques qu'a connues le cinéma. Seront étudiés aussi les problèmes de conservation, de mise à disposition, de consultation de ces matériaux, afin de discuter la manière dont les lieux d'archives participent à l'écriture d'une certaine forme d'histoire du cinéma. Il s'agira également de s'interroger sur les différents types de valorisation de ces documents, en dehors d'une pratique exclusivement historiographique (identification des films, restauration, etc.)

En outre, ce cours proposera une méthodologie de la recherche sur des sources non-film : quels questionnements préalables leur appliquer ? À quelles approches permettent-ils de recourir ? Comment les articuler à d'autres sources ? Mais aussi, comment pallier l'absence de certaines sources non-film ? Cette dimension pratique trouvera son prolongement dans un travail de recherche effectué par chaque étudiant au sein des fonds de la Cinémathèque suisse.

Exigences pour la validation de l'atelier : présentation écrite d'une recherche sur un fonds « non-film ». Remédiation : complément écrit.

Atelier 3: « Du dépôt à l'écran: restauration du spectacle cinématographique » (3 jours, 2 ECTS)

Enseignant : Pierre-Emmanuel Jaques, MER 2, Université de Lausanne.

La participation à l'atelier suppose la connaissance de quelques publications essentielles dont la bibliographie est donnée au préalable.

Si pérennité et mise à disposition des objets conservés définissent la finalité de l'archivage, cet atelier s'attache à la seconde de ces missions. Il explore les relations pratiques tissées entre l'activité archivistique et l'activité historiographique, selon trois axes : la description, la documentation, l'édition.

Fonction et méthodologie de la recherche font l'objet de cours et de travaux appliqués. Les différentes problématiques sont abordées à partir d'un corpus d'exemples puisés dans les collections de la Cinémathèque suisse et de travaux publiés ou inédits. Une introduction à l'histoire de l'archivage filmique complète leur présentation.

Les trois journées de l'atelier aborderont successivement :

- Pourquoi décrire, et pour qui ? (rapport d'expertise, inventaire, catalogage, filmographie)
- Documenter (histoire du cinéma -cinéma comme histoire)
- Donner à voir (réédition, DVD, programmation)

Exigences pour la validation de l'atelier : présentation orale d'un travail effectué pendant la semaine, seul ou en duo, sous la supervision de l'enseignant, à partir d'un corpus préétabli de films et de documents ; rendu d'une version écrite. Remédiation : complément au travail écrit.